

ARTICLE | Luxembourg | Par: Nicolas Rautot | Publié le 02/09/2011

POLITIQUE ET SOCIAL

La Tripartite aura lieu le 29 septembre

La question délicate de l'indexation des salaires sur les prix sera au centre des débats.



La précédente tripartite date d'avril 2010. Elle s'était soldée par un échec.

(Photo: Luc Deflorenne/archives)

C'est le rendez-vous le plus attendu de la rentrée et il aura lieu le 29 septembre. L'information du Tageblatt sur la date est confirmée par le gouvernement.

Le principe de la tenue de ce comité de coordination tripartite avait été officialisé cette semaine par le conseil de gouvernement. Il avait été annoncé le 13 juillet dernier par le Premier ministre Jean-Claude Juncker lors d'une rencontre avec les syndicats.

Officiellement, l'ordre du jour n'a pas été arrêté et les discussions doivent être les plus larges possibles entre patronat, syndicats et gouvernement.

Tranche indiciaire

Mais, c'est bien le sujet de l'indexation automatique des salaires sur les prix qui sera au centre des débats. Alors qu'une tranche indiciaire doit intervenir en octobre, le gouvernement s'était engagé à organiser une rencontre au cas où une nouvelle indexation devrait s'appliquer entre octobre 2011 et 2012.

Or selon les statistiques d'inflation publiées au début de l'été sur fond de hausse des cours des matières premières et de l'énergie, une tranche indiciaire supplémentaire pourrait intervenir dès le début de l'année prochaine, selon le Statec.

Un casus belli

Un casus belli pour les représentants du patronat et de l'UEL (Union des Entreprises Luxembourgeoises), qui ne cessent de dénoncer les pertes de compétitivité de l'économie luxembourgeoise.

Ces derniers vont jusqu'à réclamer la suppression de ce mécanisme, alors que les syndicats y sont très attachés.

La précédente réunion tripartite, symbole du fameux consensus à la luxembourgeoise, date d'avril 2010. Elle s'était soldée par un échec en raison de cette même question de l'indexation.

Depuis, le gouvernement négocie séparément avec les syndicats et avec le patronat.